



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : secretariat@fousseماغne.com

BULLETIN n° 281 du 16 juillet 2018

Fermeture de la mairie :

La mairie sera fermée **du lundi 6 au samedi 18 août 2018 inclus**.

En cas d'affaire **très urgente**, vous pouvez contacter :

- Monsieur PICARD, Maire de Fousseماغne, au **06.12.19.95.07**
- Madame BARRE, 1^{ère} adjointe, au **06.68.53.66.08**
- Monsieur NADALIN, 2^{ème} adjoint, au **07.82.18.71.20**



Fermeture de la médiathèque :

La médiathèque sera fermée **du samedi 28 juillet au samedi 18 août 2018 inclus**.

Lutte contre le bruit :

En cette période estivale, nous vous rappelons les jours et horaires d'autorisation des engins motorisés (tronçonneuse, tondeuse, débroussailleuse...) :

- **Utilisation interdite les dimanches et jours fériés**
- **Utilisation autorisée :**
 - **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h**
 - **le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30**

Règles d'utilisation des drones :

Nous attirons votre attention sur les règles à respecter par les utilisateurs de **drones de loisirs** (aéromodélisme) :

- ne pas survoler des personnes, des troupeaux
- respecter la hauteur de vol maximum de 150 mètres
- ne pas voler de nuit et toujours garder le drone en vue
- ne pas faire voler son drone en zone urbaine
- ne pas piloter son drone à proximité d'aéroports et d'aérodromes
- ne pas survoler des zones classées sensibles (base militaire, centrale nucléaire, voie ferrée)
- respecter la vie privée des autres, ne pas filmer, ne pas survoler les propriétés privées
- interdiction de diffuser les prises de vue sans l'accord des personnes filmées
- s'informer des assurances existantes en cas de dommages causés par l'engin
- en cas de doute se renseigner sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable



Prudence :

En cas d'absence, même de courte durée, il nous paraît utile de vous rappeler les conseils suivants :

- Fermer les portes et les fenêtres de votre habitation
- Retirer les clés de votre voiture et condamner les portes
- Signaler à vos voisins vos périodes de départ en vacances

De plus, si vous repérez une présence inhabituelle dans votre quartier ou si vous êtes témoin ou victime de méfaits, nous vous recommandons d'appeler **les forces de l'ordre (17 ou 117)** ou **la gendarmerie de GRANDVILLARS au 03.84.27.82.17** dans les plus brefs délais.

La commune ayant adhéré à la démarche des **Voisins Vigilants et Solidaires**, nous vous invitons à vous inscrire sur le site www.voisinsvigilants.org. Vous pourrez ensuite signaler aux habitants et à la mairie tout fait suspect et recevoir les alertes.

Rentrée des classes :

Même s'il est encore tôt pour y penser, nous vous informons que la rentrée aura lieu :

Lundi 3 septembre 2018 à 8h25

Les horaires de l'école **sont modifiés** comme suit les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Matin : 8h25 - 11h40

Après-midi : 13h30 - 16h15

Les enfants n'auront pas classe les mercredis



Location d'un logement communal :

- Type F3 - superficie 80 m² - situé au 1er étage de la mairie
- 2 chambres - cuisine encastrée sans électroménager - salon - WC - salle de bain - 1 placard - cave
- Chauffage central avec compteur individuel - eau chaude individuelle
- Loyer 500 € mensuel
- Provision de chauffage 70 € par mois
- Disponible à compter du 8 octobre 2018

Renseignements auprès du secrétariat de mairie : **03.84.23.34.40** ou secretariat@foussemagne.com



Le Maire et le Conseil Municipal de Foussemagne vous souhaitent de bonnes vacances.

